Intervention de Rose-Marie TAUPIN PELICAN au 17ème séminaire de l'école des parents et des éducateurs de la Martinique

vendredi 24 mars 2017, par Thémis

Madame Rose-Marie TAUPIN PELICAN, présidente de l'Association des victimes de la catastrophe aérienne du 16 août 2005 (AVCA), et déléguée régionale de la FENVAC, est intervenue lors du 17ème séminaire de l'Ecole des Parents et des Educateurs de la Martinique. Ce séminaire était organisé sous le patronage de l'Association martiniquaise pour la promotion et l'insertion de l'âge d'or (AMDOR 2000), les 23 et 24 mars 2017, et avait pour thème : "*Parents et enfants orphelins, comment s'accompagner ?*".

Sa prise de parole avait pour sujet les enfants orphelins du crash de Maracaibo de 2005.

« L'analyse que je vais vous soumettre aujourd'hui n'est pas une analyse de professionnelle ou d'experte en quoi que ce soit. Mon exposé s'appuie uniquement sur mon vécu en tant que présidente de l'AVCA (Association des Victimes de la Catastrophe Aérienne du 16 août 2005), en tant que personne directement impactée par le crash de 2005 et aussi sur les retours qui me sont faits en tant que déléguée de la FENVAC.

Si l'on considère la globalité de ceux qui ont perdu un parent ou les 2 dans le crash de Maracaibo, on peut dire que les chiffres officiels ne reflètent pas la réalité dans la mesure où tous les âges n'ont pas été pris en compte. Seuls les jeunes enfants ont été comptabilisés. Or, même à 40 ans, on est « l'enfant » de ses parents, du reste on peut dans certains cas encore dépendre d'eux (handicap, difficultés économiques…).

Je peux donc dire que ce crash a fait plus de 70 orphelins dont :
- 10 de moins de 15 ans ; soit 12%
- 13 de 15 à 17 ans, soit 15%
- 18 de 18 à 25 ans, soit 21%
- 45 de plus de 25 ans, soit 52%

Dans le cas qui nous concerne, le fait générateur induisant le traumatisme est un crash aérien. Ainsi, les orphelins, ne le perdons pas de vue, sont aussi des « VICTIMES » qui subissent un préjudice du fait de ce drame dont ils ne connaissent pas les auteurs.

Un crash n'est pas un événement banal. Pour nous autres adultes et collatéraux, c'est déjà quelque chose d'extrêmement violent et traumatisant car :
- il survient alors même que nous ne sommes en rien préparés,
- alors même que ceux qui s'en vont n'étaient pas malades.
- nous ne pouvons pas les voir et accomplir le rituel selon la tradition.
- nous devons accepter un fait qui reste virtuel.
- nos morts sont de plus au centre d'un événement extrêmement médiatique.
- il s'agit d'un drame collectif.

Chacun de ces aspects est la cause d'une immense souffrance que peu de gens peuvent mesurer. C'est vrai, l'homme sait que la mort fait partie des choses contre lesquelles il ne peut rien. On peut la repousser mais fatalement elle mettra un terme à toute vie. Mais une fin comme celle-là est absolument hors norme.

Traiter ce sujet nous amène à poser un certain nombre de questions :

1/ Comment annoncer la mort de ses parents à un enfant dans un tel contexte ?
2/ Comment vit-il la disparition du (ou de ses) parent(s) ?
3/ Comment évolue l'enfant dans le temps et la victime en général ?

I/ Comment annoncer la nouvelle ?

Comment annoncer ce séisme et qui doit l'annoncer ?

Il y a des circonstances dans lesquelles on peut différer le moment d'apprendre la nouvelle à un enfant, surtout s'il est mineur, parce qu'on veut le protéger. Généralement, c'est papa et maman ou l'un des deux qui se charge de cette mission mais comment faire quand ils ne sont plus là et que c'est de leur mort qu'il est question ?

Comment faire quand papa ou maman, le survivant, est déjà lui-même dans un état de surcharge émotionnelle majeure, submergé par ce trop-plein de douleur et devient donc d'une certaine manière, lui aussi absent, indisponible pour l'enfant ?

Même si d'aucuns le font encore, nous savons qu'il n'est jamais bon de cacher ce genre d'événement à l'enfant. Il n'est jamais bon de le tenir à l'écart des cérémonies du deuil. Il faut juste trouver les bons outils, les bons termes, le recours à des professionnels s'imposant parfois. Mais y a-t-il un mode opératoire unique quand chaque enfant est si singulier ?

Dans le cas d'accidents collectifs et donc, dans le cas dont il est question, on n'a pas eu d'autre choix que d'apprendre la nouvelle, même à l'enfant mineur, et sur le champ, dès l'annonce du drame. En effet, pas question de différer l'échéance compte tenu du fait que le 16 août 2005, toute la Martinique était en émoi. L'info avait envahi tous les médias locaux et nationaux, voire internationaux (radio, tv, journaux). Les caméras s'introduisaient même jusque dans nos maisons, dans notre intimité, alors il était urgent de prendre ces enfants rapidement à part, en usant d'une grande diplomatie, avant qu'ils ne soient confrontés à la violence du choc.

Malheureusement, dans la plupart des cas, ils ont reçu cette nouvelle de plein fouet, sans ménagement, quand elle est arrivée.

Dans quelques cas, ce sont des proches, les tantes et taties, les tontons, affectés eux-mêmes, qui ont eu cette difficile tâche, dans un contexte très particulier.

Quand un mineur perd ses parents, il y a bien évidemment un préjudice moral d'affection très fort (c'est d'ailleurs dans l'échelle juridique le plus important avec la perte d'un enfant pour les parents). Il y a des conséquences économiques à prendre en compte de façon urgente, de même que sur le plan juridique, concernant la tutelle. Il faut éviter une insécurité économique et légale qui forcément alimenterait et amplifierait les difficultés psychologiques.

Et puis ce qui alourdit encore à la peine de l'enfant orphelin, c'est qu'en plus du drame, il doit vivre, dans son quotidien, des bouleversements forts qui s'ajoutent à la douleur morale de la perte de ses proches. Il doit changer de domicile, parfois de ville, d'école, perdant ainsi ses amis et camarades. La situation se complique encore quand le tissu familial est déchiré par la dispersion des frères et sœurs.

Bien entendu, des cellules de crise ont été immédiatement mises en place, après le crash, mais elles ne peuvent proposer que des solutions collectives, globales. C'est pour cela que la FENVAC œuvre pour un suivi, une écoute particulière, individuelle de chaque victime.

2/ Comment les orphelins ont-ils vécu la perte de leurs parents ?

La réaction face au drame a été multiple, eu égard sans doute à l'âge de l'enfant, à la relation qu'il entretenait avec ses parents, à son rapport avec la mort. Mais dans tous les cas, la peine était immense même quand elle n'était pas extériorisée.

D'après mon observation, on peut classer ces orphelins en 3 groupes :

• *Ceux qui ont utilisé la boîte de Pandore et y ont enfermé l'événement.*

Depuis toujours, ceux-là refusent toute allusion au crash, ils n'en parlent jamais, ni avec leurs proches, ni avec d'autres. Ils se sont constitués une sorte de bulle dans laquelle ils évoluent en faisant abstraction de tout ce qui est en lien avec la catastrophe. Ils sont apparemment restés sur leur trajectoire et ont pu poursuivre normalement leur cursus scolaire. Je prends l'exemple de cette jeune fille qui n'avait que 17 ans au moment du crash et qui a, l'année suivante, été reçue au bac avec mention et a continué jusqu'à l'agrégation.

Ces orphelins évoluent dans leur cercle et il est acquis que personne ne doit ouvrir la boîte de Pandore. C'est comme cela qu'ils ont pu trouver un certain équilibre et poursuivre leur route, la mort de leurs parents étant quasiment un non-événement.

Bien évidemment, ils sont restés en dehors de toute action de l'association avec laquelle ils n'ont gardé aucun lien. Il y en a même qui s'arrangent pour être hors de la Martinique en période de commémoration, afin de ne pas en entendre parler. Mais on peut se demander si un jour, ils ne risquent pas d'être rattrapés par l'avalanche et avoir très mal car nous savons que des troubles peuvent se réveiller des années plus tard.

• *Ceux qui ont eu des réactions violentes et atypiques.*

Ils ont été réellement choqués par le drame et se sont parfois laissés submerger avec tout ce que cela comporte comme difficultés sur le plan scolaire, avec la perte totale de l'envie de travailler, un désintérêt de tout, une perte de confiance en soi, de l'estime de soi, avec aussi des difficultés relationnelles, du mal à communiquer, des problèmes de comportement, des troubles du sommeil, de l'alimentation…

Un de ces jeunes a fait jusqu'à 4 tentatives de suicide. Il s'est retrouvé sans père ni mère alors qu'il allait avoir 20 ans. Il a été tenté par la drogue, a même commencé une plantation de cannabis. Son comportement a été critiqué par les autres proches dont il contestait l'autorité.

Il a vécu la disparition de ses parents comme une trahison et il ne reconnaissait à personne le droit de se substituer à eux ou de lui dire ce qu'il avait à faire. C'était sa manière à lui de réagir à la perte de ses repères, de ses référents. D'ailleurs, pendant une période, il a fait la fête, des soirées dansantes avec ses copains, comme pour nier la perte des siens, comme pour ne pas intégrer l'idée du deuil qui va de pair avec la tristesse, la souffrance et tout le reste. A d'autres moments, il a été pris par une folie dépensière, liquidant tout ce qu'avaient laissé ses parents.

Heureusement, aujourd'hui il va bien, il travaille et fait sa place au soleil, même s'il m'a avoué sombrer parfois dans la déprime.

Globalement, les orphelins de ce groupe sont des personnes qui ont été très choquées, traumatisées au départ mais qui ont lentement refait surface, même si, bien sûr, ils ne sont pas dans une trajectoire linéaire puisqu'avec des épisodes de rechute. Ils sont quelques-uns à participer aux actions de l'association mais généralement, ils évitent aussi de parler du drame.

• *Les victimes résignées mais en grande souffrance.*

Ce sont tous ces gens qui depuis 12 ans ne s'en remettent pas. Ils ont intégré l'événement, l'ont accepté mais en sont meurtris. Ils sont écrasés sous le poids de la souffrance et subissent encore aujourd'hui, ont du mal à sortir la tête hors de l'eau. Je pense, par exemple à l'un d'eux qui est SDF. Je pense aussi à ces

personnes qui n'ont pas réussi à reprendre le travail, qui n'osent pas sortir de chez elles. Il y a celles qui refusent toujours de prendre l'avion. Elles veulent que justice soit faite et veulent comprendre le pourquoi.

Parmi celles-là, il y a cette jeune femme qui a renoncé à aller finir ses études de médecine pour ne pas monter dans un avion. Du coup elle est restée en Martinique et a embrassé une carrière d'infirmière.

Il y a cette femme qui travaillait dans une société de services à l'aéroport et qui a refusé d'y retourner.

Ces personnes s'inscrivent dans une toute nouvelle trajectoire ou alors, elles ont fait du surplace. J'ai en tête une orpheline qui dit que tout s'est arrêté le 16 août 2005 et que pour elle il n'y a jamais eu de 17 août.

Ce qui m'a frappé chez tous ces gens, c'est leur immense souffrance. Et ça, personne ne l'imagine. Personne ne s'en doute car elles n'en parlent pas. Personne ne le prend en compte car il n'y a pas de suivi. Elles ne veulent plus se confier aux psychiatres et psychologues qui depuis tout ce temps ont été impuissants pour elles, d'après leurs dires.

Ce qui est plus grave, c'est que la société ne sait pas à quel point elles vont mal.
Bien sûr, on peut toujours ajouter d'autres typologies comme celle des « révoltés » ou « guerriers » qui dès le début sont partis au combat pour la recherche de la vérité. Il arrive aussi parfois aussi qu'on passe d'un groupe à un autre selon son état du moment.

3/ L'évolution dans le temps :

Aujourd'hui, le constat positif c'est que parmi les enfants mineurs et les ados d'hier, beaucoup s'en sont sortis. Je n'en ai abordé que quelques-uns pour cette étude et ai privilégié l'échange avec les proches et anciens tuteurs. En effet, j'ai toujours très peur de leur faire mal, de réveiller chez eux toute cette souffrance latente.

Il n'en est pas de même chez les plus âgés. En effet, Il y a quelques temps, lors d'un débat, j'ai dit que beaucoup de victimes du crash avaient développé des cancers post-traumatiques et qu'il y avait déjà un certain nombre de décès dans nos rangs.

Interrogé par un média, un psychologue a émis des réserves sur mes propos.
Je ne veux pas polémiquer là-dessus, mais le fait est qu'il n'y a ni suivi, ni statistique pour suivre l'évolution des victimes. Il y a une vraie difficulté des autorités publiques et sans doute de la société à intégrer le fait qu'au-delà des mesures dans l'urgence, de l'émotion du moment, il faudrait un vrai suivi dans la durée car les difficultés, douleurs et problèmes des victimes sont présentes plusieurs années. Elles n'arrêtent pas au bout d'un mois ou quand les médias ne parlent plus de la catastrophe. Cette prise en compte de la temporalité est d'autant plus essentielle pour les mineurs victimes que les manifestations d'un traumatisme ou de difficultés d'ordre psychologique sont spécifiques et non comparables à ce qui peut être observé chez un adulte.

La Martinique ne sait pas ce que sont devenues les familles des 152 de Maracaibo. Pour les autorités, cet événement appartient à l'histoire. Pour beaucoup, on est passés à autre chose. Par contre, nous qui sommes à l'association, nous sommes en relation avec elles, et donc nous savons quand elles vont mal et nous savons aussi quand une victime s'en va.

Je pense encore à ce père qui m'a appelée à la veille du 1er janvier 2015 en me disant ceci : « *Je veux que vous sachiez que c'est le crash qui a tué ma fille. Elle ne s'est jamais remise de la perte de sa maman victime de la catastrophe aérienne* ». Pendant toutes ces années, elle a suivi toutes sortes de traitements médicamenteux et est allée de dépression en dépression jusqu'à se laisser emporter. Ce sont des éléments

concrets qui nous permettent d'affirmer que le crash n'a pas fini de faire des dégâts.

Oui, le crash de 2005 a, en réalité, fait plus que 152 victimes. Oui, il existe des pathologies post-traumatiques dont le cancer.

En effet, les conséquences d'un tel drame sont terribles.

Je pense à cette orpheline que nous avons filmée il y a un an et dont j'ai voulu vous montrer le témoignage mais elle n'a pas répondu à ma demande alors je vous livre juste ses propos : « *je ne vais pas faire dans le misérabilisme, je me suis reconstruite, mais ma vie ne sera jamais plus comme avant. J'ai bâti quelque chose sur de l'horreur. Donc quelque part, on en tire une force, mais il y a des choses que je ne connaîtrai pas. Je n'ai pas d'enfant, je ne pense pas que j'en aurai, j'ai trop peur de transmettre cette douleur, j'ai trop peur de transmettre ça à un enfant, non, je ne peux pas* ».

Le pédopsychiatre Patrick Ben Soussan disait, parlant des conséquences du deuil chez ces jeunes : « *Ce qui est certain, c'est qu'il n'est jamais anodin. Il laisse des traces négatives, mais parfois ce choc arrive à être dépassé : certains deviennent, adultes, de grands artistes. Pour d'autres, le traumatisme peut les empêcher longtemps de fonder une famille.* »

Dans mon livre « Mayday, Mayday, Mayday, fera-t-il jour demain ? » je mentionne les travaux des « chercheurs de l'UNIGE (Université de Genève) qui démontrent comment les violents traumatismes s'inscrivaient dans notre génome, laissant des cicatrices dans notre ADN jusqu'à trois générations. Les conséquences ne sont donc pas seulement psychiques mais aussi biologiques ; c'est dire à quel point ce genre d'événement impacte l'humain. Oui, cela va jusque-là et nous permet de mesurer à quel point on est atteint quand arrive ce genre de drame. »

La difficulté, une fois encore, c'est que la documentation manque, les supports manquent encore pour effectuer une véritable analyse de l'impact de cette catastrophe sur les orphelins et, au-delà, sur toutes les victimes. Ce qui est demandé par la FENVAC (j'insiste), c'est qu'il puisse être mis en place un vrai suivi sanitaire, psycho-social, des victimes d'une catastrophe dans la durée et bien entendu avec une attention particulière sur les orphelins.

J'ai écrit dans mon livre : « Il y a, bien évidemment, un avant et un après ; le 16 août 2005 étant le point de rupture, l'endroit où le pont s'est affaissé, vous emportant plus ou moins profondément dans le précipice … Pour continuer sa route, il faut sortir du trou et cela requiert un nombre d'étapes plus ou moins grand selon les ressources de chacun. Mais une chose est sûre, on ne réussira pas à reconstruire le pont à l'identique. »

« C'est comme cela, et je ne sais pas dire si nous sommes égaux dans ces cas-là. Je pense cependant que, face à ces terribles drames, nous allons puiser au plus profond de nous, dans notre histoire, notre vécu, notre héritage affectif, notre mental, nos croyances, que sais-je ? Nous nous forgeons des armes pour reprendre le dessus et mettons en place « des stratégies adaptatives » ».

Mais le jeune orphelin qui n'a pas un vécu suffisant, qui n'a pas tout ce bagage derrière lui est souvent désarmé face à de telles tragédies qui bouleversent son quotidien. Généralement, il souffre longtemps en silence.

Peut-être qu'il faudrait envisager de donner aux enfants orphelins des crashes le statut de « pupille de la nation » donné aux victimes d'attentats. La pupille de la Nation est "adoptée" par l'Etat (qui n'exerce pas d'autorité parentale) et suivie dans chaque département par l'Office des anciens combattants et des victimes civiles de guerre. Cela tient au fait que depuis 1990 il y a une loi considérant les victimes de terrorisme comme des victimes de guerre. Il y a un suivi social avec des aides financières jusqu'à l'entrée dans la vie active : étrennes, financement du permis de conduire, d'un ordinateur ou d'un voyage, achats de meubles pour l'installation dans un logement, gratuité des frais d'université, etc … C'est un dispositif particulièrement efficace car 2 à 3 fois par an, minimum, l'Etat prend des nouvelles de l'orphelin qui, de son côté, a toujours un interlocuteur vers qui se tourner en cas de problème ou pour financer un projet

personnel.

Nous allons œuvrer pour que ce statut-là soit donné aux orphelins victimes d’accidents aériens et comptons beaucoup sur un autre regard de la société sur toutes ces personnes qui souffrent. »